

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**
**CODE DE L'UE : CHLA702T**
**INTITULÉ DE L'UE : Chinois des affaires 1**
**RESPONSABLE(S) DE L'UE : V. TEILHET**
**SESSION 1**
**Contrôle continu**
**SESSION 2**
*(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)*  
**Contrôle continu ET Contrôle terminal**

Épreuve		Épreuve				Report
Matière	Nature et Intitulé	Durée	Coef.			
1	Version	1h30	7,5%	■		
2	Compréhension écrite	1h30	7,5%	■		
3	Travail personnel Écrit mi-semestre	x	5%	■		
4	Écrit fin de semestre sur table	1h	5%	■		
5	Travail personnel	x	10%	■		
6	Écrit fin de semestre sur table	1h30(3h si en ligne)	10%	■		
7	Participation en cours Oral mi-semestre	x	5%	■		
8	Oral fin de semestre en présentiel Assiduité	10min 10min	5% 10%	■ ■		
9	Compréhension orale (mi-semestre)	x	2%	■		
10	Compréhension orale (fin de semestre) sur table	30min	4%	■		
	Civilisation économique	30min	4%	■		
	devoirs en cours de semestre	x	10%	■		
	Écrit de fin de semestre sur table	2h	10%	■		

Épreuve		Épreuve			Durée	Coe
Matière	Nature et Intitulé					
1	Version	Écrit sur table		1h30	15'	
2	Compréhension écrite	Écrit sur table		1h	15'	
3	Expression écrite	Écrit sur table		1h30(3h si en ligne)	20'	
4	Expression orale	Oral en présentiel		10min	20%	
5	Compréhension orale	Écrit sur table		30 min	10%	
	Civilisation économique	écrit sur table		2h	20%	

**Pas de Contrôle terminal**
**Informations complémentaires**

 Version dictionnaire bilingue FR/CHI papier autorisé  
 expression écrite : dictionnaire unilingue autorisé.

 Autres épreuves : pas de documents autorisés pendant les épreuves sur table.  
 Un X dans la colonne DURÉE indique que celle-ci sera précisée dans la consigne  
 Réponses à fournir en français ou en chinois selon la consigne.

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances. Codification des épreuves : l'avant dernier caractère indique le régime d'examen concerné, C = épreuve du contrôle continu, E=épreuve du contrôle terminal, X=épreuve commune aux deux régimes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **CHLA802T**

INTITULÉ DE L'UE : **Chinois des Affaires 2**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **V. TEILHET**

**SESSION 1 EN PRESENTIEL**

**SESSION 2 EN PRESENTIEL**

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

**Contrôle continu**

**Contrôle continu ET Contrôle terminal**

Matière		Épreuve		Durée	Coeff.	Report
Nature et Intitulé		Nature et Intitulé				
Version	devoirs en cours de semestre + écrit de fin de semestre			2h	15%	■
2	Compréhension écrite	Travail personnel		x	5%	■
3		Écrit mi-semestre		1h	5%	■
		Écrit de fin de semestre		1h	5%	
		Travail personnel		x	10%	■
5	Expression écrite	Écrit fin de semestre		45min	10%	■
		Participation en cours		X	5%	■
7	Expression orale	Oral fin de semestre		10min	10%	■
		travail personnel		x	2%	■
8	Compréhension orale	Compréhension orale (mi-semestre)		30min	5%	■
9	Civilisation économique	Compréhension orale (fin de semestre)		30min	3%	■
		travail personnel : assiduité et participation / devoirs maison en groupe et individuels		X	20%	■

**Pas de Contrôle terminal**

**Informations complémentaires**

Version et expression écrite : dictionnaire unilingue autorisé.

Autres épreuves : pas de documents autorisés pendant les épreuves sur table.

Un X dans la colonne DURÉE indique que celle-ci sera précisée dans la consigne

Réponses à fournir en français ou en chinois selon la consigne.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE \_\_14\_\_ | \_\_10\_\_ | \_\_21\_\_ VOTE DU CONSEIL D'UFR LE \_\_18\_\_ | \_\_10\_\_ | \_\_21\_\_